



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question au Gouvernement n° 499

Texte de la question

PRIX DU GAZ

M. le président. La parole est à Mme Monique Boulestin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Monique Boulestin. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, le prix du gaz va augmenter pour la troisième fois cette année. En janvier, nous avons subi une augmentation de 4 %, en avril, une nouvelle augmentation de 5,5 %, et, pour le mois de juillet, la presse nous annonce votre projet d'augmentation de 1,5 %.

En sept mois, c'est donc à une augmentation cumulée de 11 % qu'il faut faire face et, en deux ans et demi, à une augmentation de 40 %.

Sans nier le renchérissement actuel du prix du pétrole sur les marchés ("*Ah !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire), nous savons tous que les salaires et les pensions ne sont indexés ni sur le prix du pétrole ni sur celui du gaz.

Une fois de plus, vous touchez au pouvoir d'achat de tous les Français - chômeurs, salariés, retraités et collectivités locales - dont les dépenses contraintes ne cessent d'augmenter et sont, pour la plupart, devenues insupportables.

M. Lucien Degauchy. Vous avez une solution ?

Mme Monique Boulestin. Petit à petit, vous créez une nouvelle économie, celle de la survie sociale.

Monsieur le Premier ministre, il existe des moyens pour atténuer ces augmentations répétées. Ainsi, je vous demande de suspendre la prochaine augmentation du prix du gaz proposée par la Commission de régulation de l'énergie : les actionnaires de Gaz de France doivent prendre toute leur part de l'effort demandé.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

Je vous demande aussi d'élargir le nombre des bénéficiaires du tarif social : ils ne sont que 800 000 sur les 8 millions d'abonnés.

M. le président. Il va falloir poser votre question, madame.

Mme Monique Boulestin. J'y viens, monsieur le président.

Ensuite, en ce qui concerne les carburants je vous demande instamment de mettre enfin en place le chèque-transport voté par vous-même et qui n'a toujours pas été appliqué, alors qu'il permettrait d'amortir, pour nos concitoyens, le choc de l'augmentation du prix des carburants. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire*. Madame Boulestin, vous venez de faire allusion à la déclaration de la Commission de régulation, qui a évoqué, hier et aujourd'hui, la nécessité d'augmenter les tarifs d'utilisation des canalisations françaises. Madame Boulestin, vous ne pouvez pas à ce point confondre les tarifs d'utilisation des 130 000 kilomètres de canalisation qui doivent être payés par Gaz de France, par Poweo et par tous les utilisateurs, avec

le prix payé par le consommateur. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Vous savez aussi bien que moi, madame la députée, qu'il a été décidé de supprimer les canalisations en fonte grise, qui sont dangereuses - des drames récents nous l'ont malheureusement appris -, d'augmenter et de mieux entretenir les canalisations. Vous avez oublié de le dire dans votre question, mais le gestionnaire du réseau doit entretenir les 130 000 kilomètres de canalisation et augmenter ses capacités. Il existe, depuis longtemps, un tarif que vous avez institué : il n'avait pas augmenté depuis quatre ans. Il est affecté aux entreprises, et donc aux actionnaires. Il n'y aura donc pas d'augmentation pour le consommateur ou l'utilisateur. Quant au tarif social, madame, vous devriez savoir que, pour 750 000 personnes, il sera mis en place le 1er juillet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Données clés

Auteur : [Mme Monique Boulestin](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 499

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 mai 2008